



Fondation
des
**solidarités
urbaines**

LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX
DE LA VILLE DE PARIS



LES CAHIERS de la Fondation
des solidarités urbaines

COLOCATIONS SOLIDAIRES AU CŒUR DE LA VILLE :

UN PAS VERS L'AUTONOMIE ET L'INSERTION DES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

**POUR UNE VILLE
SOLIDAIRE ET INCLUSIVE**

SOMMAIRE

P4

AVANT-PROPOS

P6

LES PROJETS

L'ESCALE : Mettre à l'abri et accompagner les jeunes LGBTQI+ en situation de précarité

Par l'association Basiliade

LE RHIZOME SOLIDAIRE : Mesurer et renforcer l'impact des colocations solidaires multiculturelles

Par l'association Caracol

P10

CHAPITRE 1

L'accès à un logement stable et sécurisant : entre crise structurelle et urgences individuelles

> L'habitat temporaire pour pallier le paradoxe de la crise du logement

> L'urgence de l'hébergement sécurisé des jeunes LGBTQI+ en errance

P19

CHAPITRE 2

La colocation solidaire, innovation sociale et tremplin vers l'autonomie

> L'accès au logement, étape indispensable pour l'insertion

> Vivre-ensemble, collectivité, communauté : des vecteurs convergents d'inclusion

> Dynamique collective et accompagnement individuel sur mesure : une combinaison aux résultats probants



P32

CHAPITRE 3

Des actions riches d'enseignements, sources de transformations pour les associations

- > Apprendre à s'adapter à un public aux besoins spécifiques
- > Des équipes renforcées, formées et outillées
- > Anticiper le changement d'échelle et la croissance des actions

P37

CONCLUSION

Vers une société plurielle où chacun et chacune a le droit de se sentir chez soi

P38

EN SAVOIR PLUS

AVANT-PROPOS

La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines, le laboratoire des bailleurs sociaux de la Ville de Paris, a été créée en 2016 par les bailleurs sociaux Paris Habitat, Aximo et l'Habitation confortable, rejoints en 2023 par la RIVP, l'Habitat social français et Elogie-Siemp. La Fondation soutient des projets de recherche-action ou des expérimentations innovantes en Île-de-France, portés par des organismes d'intérêt général, qui visent un fort impact social afin de répondre aux enjeux et problématiques repérés par les bailleurs sociaux, grâce à leur expérience de terrain.

Notre objectif : **faire progresser la ville solidaire, collaborative et durable**. Nous soutenons les lauréats de nos appels à projets financièrement, mais aussi en leur proposant des terrains d'expérimentation, un accompagnement dans l'ingénierie des projets ou encore de la mise en réseau.

Notre ambition : **être un laboratoire citoyen expérimental** pour les acteurs et usagers de l'innovation sociale urbaine, au service des habitants d'Île-de-France.

En donnant les moyens aux acteurs de l'intérêt général de tester des solutions innovantes tout en les évaluant in situ, nous leur permettons aussi d'en mesurer les effets afin de les diffuser largement, si leur impact est démontré, pour qu'elles soient utiles à la cité et à l'ensemble de ses habitants.

C'est la raison d'être des Cahiers de la Fondation des solidarités urbaines.

De façon synthétique, nous y exposons les résultats d'expérimentations ou de recherches-actions qui partagent une problématique ou des enjeux communs. Avec un but : que toute association, collectivité locale, bailleur social ou institution puisse découvrir ces projets et s'inspirer de leurs enseignements pour se les approprier.



Ce numéro met en lumière deux projets innovants :

- « **L'Escale** », recherche-action portée par l'association Basiliade, lauréate de notre premier appel à projets sur le thème de la « Lutte contre l'isolement des personnes fragiles » ;
- « **Le Rhizome Solidaire** », expérimentation portée par l'association Caracol, lauréate de notre deuxième appel à projets qui avait pour thème « Les espaces communs : espaces et temps partagés ».

Ces deux projets ont en commun de s'appuyer sur des dispositifs de colocations solidaires et temporaires pour répondre à un enjeu majeur : l'accès à un espace de vie digne, stable et sécurisant pour des populations précarisées. Elles s'adressent à des publics différents – les jeunes LGBTQI+ en situation de précarité pour Basiliade et les réfugiés et personnes locales dont les jeunes en situation de précarité pour Caracol – mais actionnent des leviers qui se font écho pour leur offrir un tremplin vers l'autonomie. Ce sont ces leviers et les résultats et enseignements tirés de ces projets que nous vous proposons de découvrir dans ce numéro.

Bonne lecture !



L'ESCALE

**Mettre à l'abri et accompagner
les jeunes LGBTQI+ en situation de précarité**

Par l'association BASILIADE

Cette recherche-action – lauréate de l'appel à projets « Lutter contre l'isolement des personnes fragiles » de la Fondation d'entreprise des solidarités urbaines – s'est déroulée sur deux années (2021- 2022). Elle avait pour objectif initial d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes LGBTQI+¹ franciliens en situation de précarité, notamment en matière de logement, afin d'y apporter une réponse adaptée. Une première phase de diagnostic approfondi, mené auprès de 48 jeunes âgés de 18 à 35 ans adressés à Basiliade par plusieurs associations LGBTQI+ et autres partenaires, a permis de mettre au jour les parcours d'errance résidentielle et les discriminations cumulées subies par ces jeunes, dont beaucoup sont arrivés en France à l'issue de parcours traumatiques de migration.

La solution a été mise en place et co-conçue avec les jeunes interrogés qui en furent les premiers bénéficiaires : une mise à l'abri sécurisante au sein d'appartements en colocations non mixtes. La spécificité de ce dispositif réside dans la coordination entre cet hébergement d'urgence et un réseau de professionnels socio-sanitaires et de bénévoles. Un suivi pluridisciplinaire individualisé permet d'accompagner les jeunes dans leur expérience collective au sein des colocations et plus largement dans leur trajectoire d'insertion : démarches juridiques, accès aux soins, à la formation et à l'emploi.

Cette expérimentation a obtenu des résultats concrets et probants, qui ont convaincu l'État via la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) de soutenir son développement, faisant passer sa capacité d'hébergement de 11 places (3 logements) à 48 places (12 logements).

¹ Il existe plusieurs versions de ce sigle telles que : LGBT, LGBT+, LGBTQ, LGBTQI+. L'acronyme LGBTQI+ signifie : lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, trans, queer et intersexes. Le signe « + » fait référence à toute autre communauté faisant partie de la diversité d'orientation sexuelle et d'identité de genre non mentionnée dans les premières lettres. (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT)



LES OBJECTIFS DU PROJET

**RENDRE VISIBLES LES OBSTACLES
STRUCTURELS** qui nuisent à la trajectoire
des jeunes LGBTQI+

**OUVRIR DES APPARTEMENTS « LGBTQI+
SAFE »**

**METTRE EN PLACE UN SUIVI
INDIVIDUALISÉ COMPLET** pour
accompagner les résidents vers
l'autonomie

L'ASSOCIATION

Fondée il y a 30 ans dans le contexte de la lutte contre le sida, l'association Basiliade accueille et héberge des personnes en situation de précarité et d'exclusion, notamment atteintes de maladies chroniques, avec l'objectif de les accompagner vers une autonomie durable.

Aujourd'hui, ce sont environ 1 000 personnes qui sont accompagnées par an, dont la moitié sont hébergées au sein des « Maisons » de l'association.



LE RHIZOME SOLIDAIRE

Mesurer et renforcer l'impact des colocations solidaires multiculturelles

Par l'association CARACOL



Depuis 2018, Caracol transforme des locaux vides en habitats temporaires solidaires. En proposant des colocations mixtes accueillant des réfugiés statutaires en parcours d'intégration et en sortie de centre d'hébergement ainsi que des personnes locales dont des jeunes précaires en sortie d'études ou en début de parcours professionnel, l'objectif est de s'appuyer sur la multiculturalité et le vivre-ensemble pour accélérer l'insertion des résidents. Souhaitant aller plus loin encore dans la force du collectif, le projet Rhizome Solidaire – lauréat de l'appel à projets « Les espaces communs, espaces et temps partagés » de la Fondation d'entreprise des solidarités urbaines – visait une dynamique de mutualisation et de co-programmation pour favoriser les échanges entre colocataires du Grand Paris (activités communes, ressources partagées, ateliers...). Cependant, la pandémie de Covid 19 et les restrictions sanitaires successives ont empêché la mise en œuvre de ce projet par essence participatif. Les objectifs ont été redessinés et la période de l'expérimentation (2021-2023) a été mise à profit pour conduire une mesure d'impact détaillée, nécessaire après les premières années de l'association marquées par un fort développement. Le résultat : une meilleure connaissance de la trajectoire et de l'expérience des colocataires, la validation de ce modèle innovant par des indicateurs précis, et des enseignements précieux permettant de renforcer et d'affiner les modalités opérationnelles et la stratégie générale de l'association. L'analyse a également conduit à la conception et à la systématisation d'outils et de processus à l'échelle de chaque colocation et à l'échelle de Caracol.



LES OBJECTIFS DU PROJET

**DÉMONTRER LA PERTINENCE
DU MODÈLE** de colocation multiculturelle
déployé par Caracol

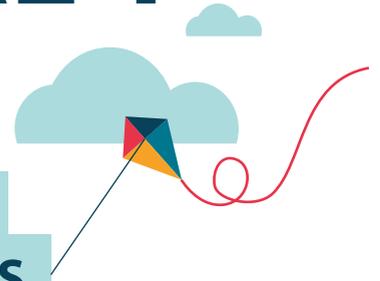
STRUCTURER L'ASSOCIATION,
dans son fonctionnement
et ses outils, pour lui permettre
de remplir plus efficacement encore
sa mission

L'ASSOCIATION

Engagée dans l'urbanisme transitoire, Caracol met son savoir-faire au service des projets d'occupation temporaire à but d'habitat solidaire, en réunissant les conditions qui bénéficient aux propriétaires, aux habitants et à la ville. Elle valorise des locaux inoccupés et entend créer du lien entre des résidents aux cultures et parcours de vie différents, pour les accompagner dans une trajectoire résidentielle ascendante.

CHAPITRE 1

L'ACCÈS À UN LOGEMENT STABLE ET SÉCURISANT : ENTRE CRISE STRUCTURELLE ET URGENCES INDIVIDUELLES



Dans son dernier rapport annuel sur le mal-logement en France, la **Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre)** tire un signal d'alarme : « La bombe sociale du logement a explosé² ». Les signaux d'alerte ont été nombreux ces dernières années, et aujourd'hui le constat est sans appel : le marché locatif est engorgé, avec des conséquences sociales dramatiques. Alors que la pauvreté et les inégalités augmentent, la violence de cette crise accentue la précarité : saturation de l'hébergement d'urgence et du logement social, hausse de l'habitat indigne et des expulsions locatives sans solution de relogement concourent à une progression alarmante du nombre de personnes sans solution d'hébergement.

Face à l'engagement insuffisant des politiques publiques, la mobilisation des acteurs associatifs est cruciale. Les projets montés par les associations Caracol et Basiliade s'adressent à des publics aux parcours et besoins différents mais confrontés à une même problématique majeure : l'accès à un espace de vie digne, stable et sûr pour les populations précarisées.

L'habitat temporaire pour pallier le paradoxe de la crise du logement

² L'état du mal-logement en France, Fondation Abbé Pierre (devenue Fondation pour le Logement des Défavorisés), 2024

La création de l'association Caracol en 2018 tire son origine dans un double constat. D'une part, la difficulté croissante de l'accès au logement pour une grande partie de la population, et notamment pour les publics qu'elle a choisi d'accompagner :

les publics précaires dont les jeunes en sortie d'études ou en début de parcours professionnel et les personnes venant de recevoir le statut de réfugiés et qui, de ce fait, sortent du dispositif national d'accueil. Ces périodes de transition sont des moments charnières dans les trajectoires d'intégration sociale et s'accompagnent d'un risque de décrochage et d'exclusion.



D'autre part, le second constat s'inscrit en dissonance avec l'accès de plus en plus restreint à la location : le nombre de logements vacants est en progression, notamment dans les zones tendues des grandes métropoles. À Paris, ce sont 128 000 logements – soit 9,2 % du parc immobilier – qui étaient vacants en 2020³. Si cela comporte une part de « vacance frictionnelle »⁴ due à un fort taux de rotation immobilière dans le parc privé, il s'agit également d'un phénomène structurel croissant : des millions de mètres carrés bâtis sont durablement vides et pourtant habitables. Les raisons en sont diverses : vente, projet urbain, nécessité d'une remise aux normes...

C'est dans le paradoxe de ce double constat, particulièrement marqué en Île-de-France où les tensions sur le marché sont prégnantes, que l'action de Caracol s'insère pour proposer des solutions qui viennent atténuer les effets de la crise du logement. Ses projets d'occupation temporaire, colocations à prix maîtrisés pour personnes réfugiées et personnes locales, relèvent de « l'habitat intercalaire »⁵. En transformant des locaux inoccupés en habitats temporaires solidaires, l'association s'inscrit dans une réflexion sur les mutations de la ville et les enjeux du renouvellement urbain : elle identifie des leviers d'action pour optimiser le bâti existant et redonner sens et valeur aux espaces vacants, en développant de nouveaux modes d'habiter solidaires, multiculturels et écologiques. Pour cela, elle mobilise les acteurs de la solidarité locale, du ré-emploi et du low-tech, des circuits-courts...

3• Près de 110 000 logements vacants supplémentaires en Île-de-France entre 1990 et 2020, Insee, Analyses Île-de-France n° 180, janvier 2024

4• Généralement inférieure à 6 mois, la vacance frictionnelle correspond à la période durant laquelle un bien est disponible à la vente ou à la location.

5• L'habitat intercalaire consiste à donner la possibilité, pour une courte ou moyenne durée, à des personnes en situation de fragilité ou nécessitant une protection particulière, de bénéficier d'un hébergement, par la mobilisation de terrains ou de locaux entièrement ou partiellement inoccupés.



ZOOM :

L'habitat temporaire en zones tendues : un enjeu politique et un cadre juridique favorable

Identifié comme une solution innovante qui permet d'atténuer provisoirement les effets de la crise du logement, l'habitat intercalaire bénéficie d'un contexte législatif et politique qui évolue. L'enjeu est fort pour les associations : démontrer la pertinence de ces expérimentations, rendre visible les réussites et actionner une dynamique de plaidoyer.

ARTICLE 29 DE LA LOI ELAN (2018) : ce cadre juridique permet d'encadrer, à titre expérimental, l'occupation temporaire à but d'habitat (distinct de l'hébergement d'urgence). Dans ce dispositif, Caracol est le premier acteur agréé en Île-de-France pour convertir des bâtiments vacants en logements.

CHARTRE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE ENTRE LA VILLE DE PARIS ET 20 ACTEURS MAJEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE (2019) : aménageurs, bailleurs, promoteurs et investisseurs s'engagent aux côtés de la municipalité pour systématiser le recours à l'occupation temporaire dans les projets urbains du territoire parisien.

PLAN DE MOBILISATION NATIONALE POUR LUTTER CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS (2019) : lancé par le Ministère du logement, il vise à identifier les surfaces vides et à favoriser leur remise sur le marché.

L'urgence de l'hébergement sécurisé des jeunes LGBTQI+ en errance



Le point de départ de la recherche-action Escale, menée au sein de l'association Basiliade, en partenariat avec la formation doctorale « Sciences de la Société » de l'EHESS/ENS⁶, portait sur l'identification des obstacles structurels qui impactent la qualité de vie des jeunes LGBTQI+ de 18 à 35 ans en situation de précarité en Île-de-France, afin notamment de rendre visible l'impact des LGBTQI+-phobies sur leurs parcours résidentiels et affectifs.

Les travaux menés par la doctorante Noémi Stella ont avant tout permis de mettre au jour un impensé de la recherche et de l'action sociale : la place prépondérante de l'errance résidentielle dans les trajectoires de précarité et de vulnérabilité de ces jeunes LGBTQI+, et le fait qu'elle touche particulièrement les personnes exilées (40 jeunes parmi les 48 ayant pris part à la recherche-action).

Cette errance qui caractérise leurs parcours se manifeste notamment par la diversité de stratégies et dispositifs d'hébergement mobilisés et par le nombre de ruptures résidentielles subies qui les entrecouper.

Le fil rouge des récits de vie de ces jeunes : la précarité résidentielle mais aussi l'inadéquation des solutions d'hébergement existantes. C'est ce qui a conduit l'association Basiliade à concevoir le projet Escale avec les jeunes eux-mêmes, pour répondre au besoin qu'ils expriment d'accéder à un espace de vie sécurisant « LGBTQI+ safe », à l'écart des violences répétées.

⁶ École des Hautes Études
en Sciences Sociales,
École Normale Supérieure

La recherche a ainsi permis de lever le voile sur un véritable angle mort de l'hébergement d'urgence et ses lacunes quant à l'accueil de ces personnes particulièrement fragilisées, d'autant plus lorsqu'elles sont en parcours d'exil. Les travaux documentent en effet de manière très détaillée le cumul de discriminations que ces témoignages révèlent : non seulement les centres d'hébergement généralistes ou accueillant des personnes exilées en demande d'asile⁷ sont structurellement saturés, mais pour ceux et celles qui y accèdent, ils peuvent être le lieu de très nombreuses discriminations et violences de genre et sexuelles spécifiques.

À ces difficultés d'hébergement dont témoignent les jeunes LGBTQI+ en errance, s'ajoutent des obstacles supplémentaires pour les jeunes exilés, précarisés par leur statut juridique : sans papiers, ils et elles se trouvent alors pris en charge par les dispositifs les moins protecteurs et aux durées de séjour les plus courtes, avec un risque élevé de retour à la rue et à des stratégies de survie qui les mettent fortement en danger.

C'est donc à ce besoin d'un hébergement d'urgence basé sur des critères d'orientation sexuelle et d'identité de genre que répond la mise en œuvre du projet Escale qui garantit la mise à l'abri des personnes les plus marginalisées, confrontées à un faisceau de facteurs d'exclusion et de violences.

En ce sens, l'action de l'association Basiliade s'inscrit dans une convergence des luttes (droits des personnes LGBTQI+ et droits des personnes exilées) et prône l'inconditionnalité de l'accueil, indépendamment du statut juridique ou professionnel.

7.

Dispositifs d'hébergement généralistes : centres d'hébergement d'urgence (CHU) et centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).
Dispositif national d'accueil : centres d'accueil pour demandeurs d'asiles (CADA), hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)...

ZOOM :

La santé mentale des jeunes LGBTQI+ exilés

Parmi les enseignements majeurs mis en lumière par la recherche-action Escale, la santé mentale de la plupart de ces jeunes est fortement impactée par : l'accumulation des stigmatisations et violences subies dans le pays qu'ils ont fui et celles qui ont suivi leur arrivée en France ; les conflits familiaux ; les épreuves endurées durant leur parcours d'exil. La majorité d'entre eux souffre de stress post-traumatique lié à la fois aux violences LGBTQI+phobes et au vécu migratoire.

Cette détresse psychologique peut se trouver accentuée par la précarité de leur statut juridique et les démarches associées.

Les implications en santé mentale de ces nombreux facteurs s'expriment de manière différente pour chaque jeune et renforcent très fortement leur vulnérabilité. Elles sont à prendre en compte tout au long du dispositif d'accompagnement.

LES BONNES PRATIQUES DUPLICABLES



S'appuyer sur une approche scientifique : quand, comment et dans quel but ?

Les deux associations ont développé un considérable volet de production de connaissances et de données, à des stades différents de mise en œuvre de leurs projets, portées par une même ambition : renforcer l'efficacité et la pertinence de leur action de terrain.

BASILIADE a fait le choix de la recherche-action dès le départ, sous la forme d'une thèse CIFRE⁸ qui a produit de la connaissance sur une population peu prise en compte par la recherche et l'action sociale. Cette démarche a alimenté le lancement du projet et a accompagné son déploiement pendant 3 ans.

CARACOL s'est engagée dans une solide mesure d'impact qui n'était pas prévue initialement. Cela a permis de dégager de la connaissance pour nourrir la réflexion sur ses modalités d'intervention et sur l'habitat collectif dans un contexte urbain en pleine mutation.

- > Les connaissances produites ont profondément donné forme à l'action, mais aussi contribué à l'évolution structurante des deux associations.
- > L'apport des sciences humaines est incontestable à toutes les étapes de l'action sociale, grâce à un équilibre entre données quantitatives et données qualitatives fines, sensibles. Dans les deux projets, de nombreux entretiens ont été menés, semi-dirigés, laissant une grande place aux récits.

8- Le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) permet de renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, et de favoriser l'emploi des docteurs. L'entreprise (ou une association) bénéficie d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse. (Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

1

L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC INITIAL

La première phase du projet Escale a été consacrée à un travail approfondi pour comprendre finement les parcours, les facteurs de vulnérabilité accentuant la précarité et les besoins des personnes que l'association souhaitait accompagner. Il s'agissait de se saisir des problématiques et obstacles rencontrés par les jeunes, dont la plupart avaient été adressés à Basiliade par plusieurs associations LGBTQI+. Ce diagnostic a perduré sous la forme d'une recherche longitudinale (entretiens et observations participantes), ce qui a permis de suivre les jeunes durant plusieurs années, d'observer leur évolution et l'impact du projet sur leurs trajectoires.

2

DÉCONSTRUIRE STÉRÉOTYPES ET GÉNÉRALITÉS

Parmi les apports d'une démarche adossée à un socle solide d'objectivité : les présomptions initiales sont interrogées et parfois remises en question.

Comme l'explique Martin Locret-Collet, chercheur en urbanisme et politiques publiques à qui Caracol a confié sa mesure d'impact : « *la préconception que l'on peut avoir des formes de vulnérabilité a été dynamitée* ». Les entretiens menés ont par exemple révélé que les personnes réfugiées en parcours d'intégration ont généralement déjà tissé un réseau de sociabilité et sont souvent moins isolées que les personnes locales qui ont vécu des ruptures familiales ou des accidents de la vie, sources de grandes fragilités sociales.

L'Escalé a montré quant à elle la nécessité de déconstruire certaines généralisations sur les populations exilées, d'autant plus dans un cadre multiculturel. De même, derrière l'acronyme LGBTQI+ qui est très large, les situations et expériences individuelles sont très variées. Il est essentiel d'en tenir compte et d'éviter notamment des discriminations additionnelles : il s'est par exemple avéré nécessaire d'organiser des ateliers sur la transidentité et des rendez-vous individuels afin de dépasser les idées reçues et créer des alliances intra-communautaires.





3



CAPITALISER : MESURER L'IMPACT DE L'ACTION

Dans le cas de Caracol, la mesure d'impact vise à mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre au sein d'une colocation, leurs impacts sur les trajectoires individuelles et collectives. Elle s'inscrit dans une phase de progression et de capitalisation de l'association avant de pouvoir passer à la définition d'objectifs stratégiques et d'un programme de mise en œuvre. Il s'agit d'approfondir les apprentissages sur les projets existants, notamment sur la résidence Rousseau, projet emblématique de l'association : c'est le premier cas d'application du cadre expérimental fixé par l'article 29 de la loi Élan à Paris, première colocation en format résidence et première fermeture de bâtiment pour Caracol. Les grilles d'entretiens ont ainsi d'abord été conçues dans le cadre de la résidence Rousseau puis converties en questionnaires appliqués à l'ensemble des logements Caracol, en entrée et en sortie de colocation. Cette récolte d'information systématisée et intégrée au fonctionnement des projets de l'association, permet de mieux piloter les données et l'impact du dispositif.



4

FAIRE ÉMERGER DES LEVIERS D'ACTION, AU SEIN DE L'ASSOCIATION ET À UNE ÉCHELLE PLUS LARGE

Face aux urgences sociales et aux besoins croissants des populations précaires, le milieu associatif sait faire preuve d'une grande agilité. Cette capacité de réaction nécessite et implique souvent une approche empirique des problématiques. La recherche permet de prendre un certain recul et d'appuyer l'action sur l'analyse objective des besoins.

DES SCIENTIFIQUES ENGAGÉS

Les chercheurs embarqués au cœur de l'action associative témoignent de la richesse de cette posture d'une science incarnée : elle leur permet de s'engager au plus près du travail social de terrain et l'immersion contribue tant à la connaissance des enjeux qu'à la conception de solutions.

RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ AUPRÈS DES FINANCEURS ET NOURRIR LES ACTIONS DE PLAIDOYER

Couplée à une démarche scientifique, l'action associative permet de porter la voix des publics invisibles auprès de l'opinion, des politiques, des acteurs de terrain et du monde de la recherche.

La connaissance produite permet de démontrer la pertinence de modèles expérimentaux, comme celui de l'habitat intercalaire : elle consolide la légitimité des projets, à la fois vis-à-vis des financeurs et des décideurs. Ainsi, pour Basiliade, l'évaluation continue de l'action a permis de convaincre les acteurs publics et de renforcer le soutien de l'État via la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) pour l'ouverture de places d'hébergement supplémentaires.

Basiliade a également fourni un effort important de vulgarisation et de partage auprès d'un grand nombre d'organismes et d'institutions (publications à destination des professionnels de santé, parutions académiques...) pour visibiliser les publics, les vulnérabilités auxquelles ils sont confrontés et leurs besoins.

DUPLIQUER L'ACTION, ESSAIMER L'EXPERTISE

Les deux projets témoignent du fort potentiel de diffusion d'une connaissance véritablement actionnable. Pour Caracol, cela se traduit par la production d'outils open source répliquables et adaptables et par une démarche de partage avec d'autres acteurs internationaux, l'association faisant partie d'un séminaire de recherche-action paneuropéen de la colocation interculturelle et solidaire. Et pour Basiliade, par la mise en place de formations aux spécificités LGBTQI+ à destination de structures généralistes, avec l'objectif que la question des inégalités et des discriminations sexuelles et de genre soit intégrée dans la formation des travailleurs sociaux.





CHAPITRE 2

LA COLOCATION SOLIDAIRE, INNOVATION SOCIALE ET TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

Si les publics accompagnés par Caracol et Basiliade font face à des vulnérabilités plurielles, les deux associations se rejoignent sur le fondement même des solutions qu'elles proposent : un espace de vie pensé comme un espace social. Ces colocations solidaires, qu'elles relèvent davantage du logement autonome ou de l'hébergement d'urgence, permettent non seulement à ces publics précaires d'accéder à un domicile, prérequis essentiel de leur parcours d'inclusion, mais aussi à un mode d'habiter partagé et collectif, qui vient démultiplier le potentiel transformationnel de ces expériences de vie.

L'accès au logement, étape indispensable pour l'insertion

Le besoin exprimé par les jeunes LGBTQI+ interrogés dans le cadre de la recherche-action menée par Basiliade est avant tout celui d'une mise en sécurité, à l'écart des violences répétées subies au quotidien, des conflits familiaux, d'un habitat précaire. Espace de repos et de reconstruction de soi, l'hébergement sécurisant que propose l'Escale est d'abord l'assurance d'une stabilité émotionnelle. Ce n'est qu'après cet accès à un hébergement sécurisé (de moyenne durée, sans remise à la rue, avec un espace privatif et des espaces communs...) que l'on peut agir sur les facteurs croisés de la précarité et accompagner vers l'accès aux droits, aux papiers, aux soins, à la formation et à l'emploi.

Caracol partage ce postulat : l'accès au logement digne est le premier palier nécessaire au parcours d'insertion des personnes sous statut de réfugiés ou en précarité, pour stabiliser leur situation et accéder à l'autonomie et à une trajectoire d'intégration sociale réussie.

LES COLOCATIONS MULTICULTURELLES - CARACOL



Depuis la création de Caracol en 2018, ce sont 38 projets d'occupation temporaire (dont 13 ont clôturé leur cycle et fermé leurs portes) qui ont été initiés pour 508 places au total. L'association aménage les locaux vacants après signature d'une convention d'occupation temporaire avec le propriétaire et instaure ensuite un contrat de résidence pour chaque locataire. Rien qu'en Île-de-France, 134 places de colocation sont gérées aujourd'hui par l'association. Les deux principes fondateurs sont celui de l'occupation temporaire (occupation temporaire des locaux et colocation à durée limitée) et celui de la mixité (parité hommes/femmes et mixité sociale et culturelle entre personnes françaises, personnes bénéficiaires de la protection internationale et personnes étrangères).

Après plusieurs sessions de rencontres collectives, la sélection des résidents et résidentes s'effectue sur candidature et sur la base d'une volonté affichée de prendre part à un mode de vie multiculturel. Toute personne majeure peut candidater si elle justifie d'un droit au séjour effectif et d'un revenu mensuel au moins équivalent aux minima sociaux (une redevance d'un montant maximum de 200 euros par mois est versée à l'association). Concrètement, la grande majorité des candidatures proviennent d'étudiants et de jeunes actifs (auto-entrepreneurs, intérimaires). Les personnes réfugiées sont quant à elles souvent adressées par des prescripteurs.

3 types de colocations sont proposés :

- **les colocations « en diffus »** : logements indépendants (appartement, maison de ville, pavillon) accueillant chacun 10 personnes maximum,
- **les résidences** : habitat collectif dans des sites intégralement vacants ou semi-occupés, créant les conditions d'une vie en communauté et d'une mixité d'usages les plus poussées possible. La résidence de la rue Jean-Jacques Rousseau à Paris – 1000 m² aménagés en studios individuels et espaces communs – a ainsi accueilli 27 résidents et résidentes en 2020-2021,
- **les projets mixtes** : actions expérimentales mises en œuvre avec des partenaires pour une plus grande mixité des publics.

LES COLOCATIONS « LGBTQI+ SAFE » - L'ESCALE



À l'issue de la phase initiale de diagnostic, Basiliade a ouvert « L'Escale », sous le statut de centre d'hébergement d'urgence. Initialement, le projet comprenait 3 appartements meublés, non mixtes en diffus, accueillant 11 jeunes parmi ceux qui avaient pris part à la phase de recueil de données. Aujourd'hui, ce sont 48 personnes qui partagent en colocation 12 appartements répartis dans Paris, mis à disposition grâce aux bailleurs sociaux partenaires (Elogie-Siemp, Paris Habitat, RIVP) avec le soutien de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre).

Proposée pour une durée de 6 mois renouvelable, cette solution d'hébergement prône un principe d'accueil inconditionnel, sans condition de statut juridique. La pluralité – et la complexité – des situations rencontrées durant le parcours d'exil est ainsi représentée parmi les personnes accueillies : sans papiers, demandeuses d'asile, déboutées, déclarées en fuite, réfugiées, titulaires d'un titre de séjour pour soins... Les seuls critères d'accueil pour les résidents et résidentes sont des critères d'âge (18-35 ans), d'orientation sexuelle ou identité de genre (s'identifier en tant que LGBTQI+), et de précarité (d'ordre économique, juridique et liée à l'errance résidentielle qui se produit suite à des discriminations et violences LGBTQI+-phobes subies).



Vivre-ensemble, collectivité, communauté : des vecteurs convergeants d'inclusion

Au-delà de la seule mise à disposition d'un logement ou d'un hébergement d'urgence, la colocation porte en elle, si elle est encadrée de manière adéquate, un potentiel de solidarité complémentaire. Les deux projets nous montrent que la pair-aidance et le collectif sont de puissants leviers d'insertion.

AU SEIN DES LOGEMENTS : COHABITER ET DONNER UN SENS CONCRET AU « VIVRE-ENSEMBLE »

Un constat est commun aux deux initiatives, comme le souligne Caracol dans le rapport final de son expérimentation : « *c'est dans la quotidienneté du vivre-ensemble que se construit le 'faire société'* ». Les détails du quotidien partagé font progressivement cohésion et la présence de l'autre devient synonyme de stabilité. Caracol pose cette altérité comme principe premier de son action en instaurant multiculturalité et mixité sociale au sein de ses colocations, qui deviennent « *des lieux d'apprentissages et de valorisation de savoir-faire, savoir-vivre et savoir-être* ». Ces liens de sociabilité qui se créent au sein des logements permettent de réduire les vulnérabilités, de renforcer la confiance en soi et d'avancer grâce à des dynamiques d'entraide et d'accompagnement entre résidents eux-mêmes. Parmi les jeunes entrant sur le marché du travail, plusieurs ont pu faire grandir et évoluer leurs projets grâce au contact des autres.

Dans le cadre de l'Escale, les jeunes partageant le même appartement ne se choisissent pas au départ. S'ils doivent apprendre à respecter leurs différences – culturelles, religieuses, linguistiques, d'orientation sexuelle ou de genre – et à cohabiter, ils témoignent pour beaucoup des bienfaits de cet habitat partagé, des liens d'amitié qui se créent, de l'ouverture de leurs cercles sociaux. La recherche-action montre la mise en place d'un soutien protéiforme au sein des colocations : soutien affectif et allègement des tâches lors de périodes de fragilité, mais aussi célébration des réussites et avancées de chacun. Cette solidarité du quotidien contribue à l'efficacité du projet Escale en termes d'amélioration de l'estime de soi et de montée en compétences des résidents.



POINT D'ATTENTION

Le vivre-ensemble, spontanéité ou apprentissage ?

L'expérience du collectif peut prendre du temps et nécessite une vigilance et un accompagnement attentifs. Ainsi, Basiliade a mis en place des ateliers sur le bien vivre-ensemble, et notamment sur l'hygiène, la bienveillance, ou encore la communication non violente. Caracol souligne également le processus d'appropriation des règles et des modalités de cohabitation, qui doivent faire l'objet de guidage et parfois de rappels.

L'ACCÈS À UNE COMMUNAUTÉ PLUS LARGE, FERMENT D'UN CAPITAL SOCIAL ESSENTIEL

Au-delà de la vie en collectivité à petite échelle au sein de la colocation, la démarche associative permet de poser les fondations d'une dynamique plus étendue, dans laquelle les résidents peuvent puiser des ressources précieuses ajustées à leurs besoins : sentiment d'appartenance et de protection, reconnaissance, encouragement, solidarité ou émulation...

Cette dimension collective est l'un des points d'appui de Basiliade. La recherche-action montre en effet l'importance du capital social et de la solidarité communautaire, selon des cercles concentriques, dans les trajectoires de vie des jeunes interrogés. En premier lieu, les bénévoles de l'association jouent un rôle central dans la construction de cette communauté, à la fois en élargissant les cercles de sociabilité, notamment grâce aux activités collectives (dîners partagés, groupes de parole, ateliers...), mais aussi en se révélant de précieux soutiens et accélérateurs des démarches d'accès aux droits, à l'emploi ou au logement. Second cercle fondamental, les associations communautaires LGBTQI+ : le projet témoigne du fait que les jeunes entourés par ces associations peuvent à la fois mobiliser davantage de ressources pour trouver des solutions et faire face à leurs difficultés, mais aussi y trouver des repères positifs dans l'ancrage de leur identité qui jusque-là était associée au rejet et à la violence.



A l'instar du projet initial de « Rhizome Solidaire », Caracol porte une ambition forte de dynamique collective à grande échelle, en favorisant les échanges et les rencontres entre colocataires du Grand Paris, grâce à la mutualisation de ressources numériques et matérielles et l'organisation d'activités, d'ateliers et de rencontres entre résidents. Les sessions de rencontres entre colocataires et nouveaux candidats (qui ont réuni 125 participants en 2022 et 2023) contribuent à alimenter cette dynamique vertueuse d'animation d'une large communauté.



ZOOM :

Appuyer la montée en autonomie par la participation active

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme rappelle que « *les personnes qui ont besoin d'être logées devraient être traitées comme des détentrices de droits et des expertes en ce qui concerne une vie digne et non des recipients of charity. Ils et elles doivent participer activement et librement dans la conception et la mise en place des projets qui les concernent* »⁹.

La mise en pratique de cette recommandation revêt un large panel de modalités possibles de co-construction et de participation. Pour Caracol : chantiers participatifs lors de l'entrée dans un nouvel appartement, sessions de rencontres entre candidats et résidents, mais aussi ambition forte de co-construction. Pour Basiliade : niveau élevé de co-conception du dispositif Escalé avec les résidents (considérés comme l'un des trois piliers de l'association, au même titre que les salariés et les bénévoles) pour construire une réponse "sur-mesure", prise en compte de leur volonté de faire valoir leur droit à un espace à soi mais aussi à la vie affective et sexuelle, participation au "Conseil de Maison" (instance mensuelle réunissant salariés, bénévoles et résidents), rôle d'animation lors des journées d'accueil des nouveaux résidents...



9- Guidelines for the Implementation of the Right to Adequate Housing, Conseil des Droits de l'Homme (2020)

Dynamique collective et accompagnement individuel sur mesure : une combinaison aux résultats probants



Les différences de publics auxquels s'adressent L'Escale et Caracol permettent de mettre en lumière l'amplitude et la variété des types d'accompagnements qui peuvent s'adjoindre à la mise en œuvre de colocations solidaires. Suivi psycho-médico-social rapproché pour Basiliade, émulation de l'acculturation, des liens de sociabilité et de la création de communs pour Caracol : si les équilibres diffèrent, la combinaison de ces différents éléments se retrouve dans les deux cas, pour des résultats édifiants.

Les résidents des colocations Caracol ont la possibilité de solliciter un accompagnement social individualisé s'ils en ressentent la nécessité. Dispensé par des travailleuses sociales et des conseillères en économie sociale et familiale, celui-ci se concentre notamment sur des problématiques de relogement à la sortie de la colocation comme l'ouverture de dossiers de logement social ou bien d'accès à l'emploi. En ligne de mire, l'objectif premier visé par l'association : une trajectoire résidentielle et professionnelle ascendante des colocataires.

La mesure d'impact a permis d'évaluer la pertinence de ce modèle quant à cet objectif : le taux de « sortie positive » (relogement à un an) depuis la création de l'association était alors de 93 %, et la proportion de résidents sous contrat de travail à leur sortie de la colocation s'élevait à 62,3 % (contre 32,6 % à leur entrée). De nombreux projets professionnels ont vu le jour au sein des colocations, portés par une dynamique collective vertueuse.

Afin de répondre aux besoins complexes identifiés lors de la phase de diagnostic initial, Basiliade a quant à elle placé l'accompagnement psycho-médico-social au cœur de L'Escale, la spécificité de ce projet étant sa connexion étroite avec un réseau de professionnels (psychologue, assistante sociale, juriste, spécialiste de l'insertion professionnelle, médecin, infirmières...). Chaque jeune est vu en moyenne une fois par semaine et suivi individuellement par un travailleur social qui met en place avec lui un plan d'accompagnement personnalisé. Le suivi juridique, prépondérant, est assuré par un juriste interne à l'association avec l'appui de bénévoles des associations partenaires (recours à des avocats, préparation des résidents à leurs rendez-vous auprès des instances du droit d'asile¹⁰...).

10•

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), et Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en cas de recours



11.

Le Crips (Centre Régional d'Information et Prévention sur la Santé) et l'ENIPSE (Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé)

Les visites de l'infirmière coordinatrice médicale et l'accompagnement chez des médecins ou à l'hôpital permettent de coordonner le parcours de soins des résidents et de les orienter vers le système de santé de droit commun. Par ailleurs, des groupes de parole animés par des psychologues et des ateliers autour de la prévention santé organisés par des associations partenaires¹¹ complètent ce suivi.

Les résidents sont accompagnés également dans leurs démarches administratives ainsi que par le pôle insertion de l'association, qui les oriente dans leurs démarches de formation et d'emploi et met en place des ateliers autour de l'insertion professionnelle, des cours de français et une permanence informatique pour renforcer l'accès au numérique. Ce dispositif global est assorti d'une aide financière pour les résidents sans ressources, destinée notamment à l'alimentation et à l'achat de biens de première nécessité.

La recherche longitudinale mise en œuvre par Noémi Stella a permis de mesurer les avancées réalisées par chaque résident et résidente en regard de ses difficultés initiales. Si chaque situation est spécifique, les chiffres sont probants en matière de montée en autonomie. À l'issue des deux années de recherche-action, les statuts juridiques ont radicalement évolué : parmi les 41 jeunes exilés suivis (sur les 48 jeunes accompagnés au total), ce sont 33 personnes qui ont obtenu le droit de vivre et de travailler en France (26 ont été reconnues comme réfugiées et 7 ont obtenu un titre de séjour pour soins). Par ailleurs, à l'issue de ces deux années, 18 ont trouvé un emploi ou suivent une formation et on compte plus de 20 « sorties positives », toutes les personnes éligibles au logement social ayant pu déposer une demande.

**ZOOM :**

De l'accompagnement à l'autonomie : trouver la bonne distance

En formalisant « les paradoxes de l'aide encadrée¹² », la sociologie examine une tension qui se traduit de manière très concrète dans l'action sociale, entre prise en charge et autonomisation. La colocation solidaire illustre ce paradoxe : espace accompagné mais aussi espace d'émancipation qui a pour horizon la sortie du dispositif.

Au sein de l'Escale, si la fréquence du suivi est élevée, le principe même de l'initiative repose sur l'éloignement relatif des équipes d'accompagnement qui ne sont pas présentes au quotidien. De même, la participation aux activités n'est pas obligatoire et l'association doit consentir à une présence discontinue. Dans la durée, les résidents développent peu à peu de nouvelles sphères de sociabilité en dehors de l'Escale : un éloignement du collectif peut ainsi révéler un allègement du lien de dépendance, marqueur positif d'autonomisation.

Au sein des projets portés par Caracol, le curseur de cet équilibre tend dès le départ davantage vers l'autonomie que vers l'accompagnement, mais les questionnements sont les mêmes. L'association a ainsi mis en place, à la suite de la mesure d'impact, une typologie des colocations, de la plus autonome à la plus accompagnée, et a interrogé la bonne distance à adopter par les membres de l'association vis-à-vis des résidents. Si le vivre-ensemble s'accompagne, il se nourrit aussi d'un espace de liberté et l'association ajuste cette distance en avançant.

12•

L'organisation institutionnelle d'une économie de la pauvreté. L'expérience des individus sans domicile dans la France contemporaine, Marine Maurin et Pascale Pichon, Les Études Sociales, n° 164, 2016

LES BONNES PRATIQUES DUPLICABLES



La colocation solidaire, mode d'emploi : espaces, temporalité, cadrage

Les enseignements communs sont nombreux au sein des deux projets quant aux modalités pratiques de mise en place de colocations sociales et solidaires : nécessité de se doter d'outils et de règles clairement exposés et partagés, réflexion sur la taille idéale des colocations et sur leurs espaces environnants, mais aussi et surtout prise en compte de la problématique de la durée, puisque ces projets d'habitat collectif sont par essence inscrits dans une temporalité finie. En filigrane de cet enjeu de temporalité, une question centrale que se sont posée avec beaucoup de transparence les deux associations : quand l'expérience s'arrête, comment ne pas réactiver voire amplifier le risque de précarisation qui avait été atténué pendant la colocation ?



QUELS OUTILS ?

Pendant la durée de l'expérimentation, Caracol a mobilisé des ressources internes et externes pour développer un panel d'outils, déployés depuis à l'ensemble du réseau de l'association, au fort potentiel de duplication.

LE « GUIDE DU PARFAIT PETIT PROJET »

Manuel interne destiné aux équipes et structures, référentiel commun à l'association, il rassemble recommandations et bonnes pratiques transférables : process formalisé par étapes de l'ouverture à la fermeture de la colocation, configuration des espaces, interactions avec le bailleur, règles de vie, posture des accompagnants...

LA « BOÎTE À OUTILS DES SAVOIR HABITER »

Évolutive, elle comporte 8 fiches relatives à la location en général (relation au bailleur, à l'administration, entretien du logement...) ou spécifiques aux colocations Caracol (bonnes pratiques écologiques, sensibilisation à la communication non violente, astuces pour la vie en colocation, annuaire des partenaires de l'association...).

LES « CHARTES DU VIVRE ENSEMBLE »

Une méthodologie par ateliers a été mise en place pour accompagner les colocataires dans la création de leur propre charte de vie commune au sein de leur logement.

LES CONTRATS ENTRE RÉSIDENTS ET ASSOCIATION

Ces contrats de résidence temporaire incluent désormais systématiquement un règlement intérieur.



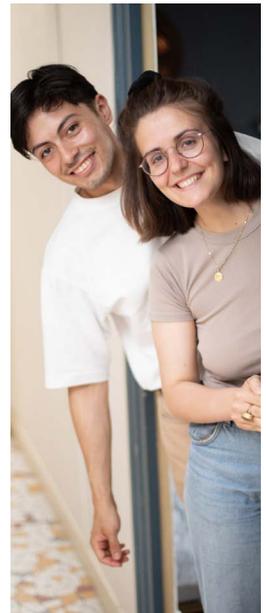
QUELS ESPACES ?

TAILLE ET CONFIGURATION DE LA COLOCATION

- L'agencement interne et la configuration des lieux, l'articulation entre espaces privatifs et espaces communs, le ratio habitants/superficie/espaces communs sont autant d'éléments cruciaux dans la réussite des projets.
- Les grands collectifs peuvent être vécus comme impersonnels et comportent un risque plus grand de conflits internes ou de voisinage. Pour fonctionner, ils doivent être conçus de manière spécifique, à l'instar de la résidence Rousseau, composée de studios individuels et d'espaces communs.

COLOCATIONS EN DIFFUS : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Permettant une insertion dans le tissu local et une plus grande montée en autonomie pour les résidents, la distribution géographique de ces logements requiert également une très grande mobilité de l'équipe professionnelle et bénévole des associations qui s'y rendent régulièrement pour assurer le suivi, et qui ne doit pas être sous-estimée.





STANDING ET LOCALISATION

Les colocations solidaires sont pensées comme des espaces confortables réunissant les conditions pour se reconstruire et s'inscrire dans un parcours d'insertion et de prise d'autonomie. Cela peut générer des attentes irréalisables au moment du relogement (taille, localisation).

Ce risque peut être prévenu en privilégiant des appartements de taille et emplacement proches de ceux auxquels les résidents pourront accéder à la sortie du dispositif, et en présentant dès l'entrée dans le projet les solutions d'hébergement envisageables à la sortie.

UN ESPACE DE VIE QUI S'INSCRIT DANS L'ESPACE URBAIN

Loin d'être des bulles autonomes, ces logements s'inscrivent dans un environnement extérieur dont il faut tenir compte. Il est recommandé de consulter et inclure les voisins et réseaux de solidarité locaux avant l'arrivée des nouveaux habitants pour préparer l'ancrage des colocations et favoriser le lien avec l'immeuble et le quartier. Basiliade souligne cependant un point de vigilance : si la présentation de l'association aux voisins permet de prévenir des comportements discriminants, elle pose néanmoins question, cette exposition pouvant elle-même susciter des attitudes homophobes et transphobes.



QUELLE TEMPORALITÉ ?

RECOMMANDATIONS

1. ACCOMPAGNER SPÉCIFIQUEMENT LES PÉRIODES CHARNIÈRES : JUSTE APRÈS L'INSTALLATION ET JUSTE APRÈS LA SORTIE

Ces périodes de transition sont propices au renforcement des vulnérabilités des colocataires. À l'entrée se joue l'apprentissage du collectif. La sortie quant à elle, si elle ne s'accompagne pas d'une perspective de relogement, porte la menace d'un potentiel retour à la rue.

2. ABORDER ET IDENTIFIER DÈS L'ENTRÉE DANS LES LIEUX LES SOLUTIONS POSSIBLES À LA SORTIE

La temporalité finie du dispositif doit donc être prise en compte dès le départ afin d'anticiper au mieux la sortie des résidents.



3. POURSUIVRE LE SUIVI AMBULATOIRE APRÈS LA SORTIE DE LA COLOCATION POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR INSERTION ET LEUR STABILISATION

Si un projet comme l'Escale permet d'instaurer une période de répit relatif pendant laquelle les besoins spécifiques des résidents sont pris en charge, ceux-ci perdurent néanmoins et la continuité du suivi s'avère nécessaire, même après une « sortie positive ». Il est difficile d'anticiper le temps qu'il faudra affecter au suivi, que ce soit en termes de fréquence ou de durée.

4. DURÉE DES COLOCATIONS

Caracol évoque trois seuils critiques de viabilité des colocations :

12 mois : minimum (temps de montage, temps de mise en place d'un véritable projet collectif)

18 mois : optimum (véritable dynamique de groupe, projets partagés, mais sans essoufflement)

24 mois : maximum (durée confortable en termes de gestion, mais risque de tensions et d'usure du collectif)

Il peut s'avérer cependant difficile de fixer préalablement la durée de l'hébergement, comme le reconnaît Basiliade : au démarrage du projet, celle-ci était estimée à maximum 18 mois mais elle s'est révélée impossible à tenir dans la majorité des cas, à la fois parce que les résidents ont besoin de plus de temps pour se relever de leur vécu traumatique, mais aussi et surtout parce que leur parcours juridique long et complexe ne leur permet pas de trouver un emploi ou une solution d'hébergement (notamment pour les personnes déboutées de leur démarche de demande d'asile). L'association a ainsi opté pour une adaptation au cas par cas, avec reconduction du contrat de résidence tous les six mois et points d'étape réguliers sur les perspectives de sorties.





CHAPITRE 3

DES ACTIONS RICHES D'ENSEIGNEMENTS, SOURCES DE TRANSFORMATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

La mise en œuvre de programmes d'habitat collectif temporaire pour des publics en précarité nécessite un réel travail de prise de recul sur les pratiques et les objectifs afin de donner aux équipes un cadre stratégique et opérationnel solide et les moyens de s'adapter pour réaliser au mieux leurs missions. Ce pas de côté est un défi de taille pour des associations dont le moteur est l'action de terrain. Caracol et Basiliade ont su le relever, interroger en profondeur leurs modes d'intervention et s'engager dans un processus d'apprentissage nourri par l'action. Avec une grande transparence sur les questions qui se sont posées et sur leur démarche réflexive voire d'introspection, toutes deux témoignent du caractère fortement transformatif de ces projets, qui ont engendré des évolutions structurantes. Pour Basiliade, il s'est agi notamment d'intégrer des éléments non prévus au démarrage qui ont pris une place importante – le parcours et les besoins spécifiques des personnes accueillies – amenant l'équipe à se questionner sur les modalités et la structure de l'accompagnement, et à adapter la prise en charge. Pour Caracol, la réorientation forcée du projet initial du fait de la pandémie de Covid-19 a permis de répondre à un besoin interne de structuration, d'entamer une réflexion de fond quant à l'action de l'association, ses impacts désirés ou non, et à son organisation.

Apprendre à s'adapter à un public aux besoins spécifiques

Forte de trente années d'expérience dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de personnes en précarité, notamment celles concernées par le VIH (majoritairement adultes), Basiliade a rapidement pris conscience de la nécessité ici de mettre en place un accompagnement très différent, qui prenne en compte la complexité du parcours des résidents de l'Escale : jeunes, en majorité demandeurs d'asiles ou déboutés, tous rejetés par leurs familles et leurs proches en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Causée par des traumatismes nombreux et récents, leur très grande fragilité, qui se manifeste notamment par des troubles psychiques ou la consommation de produits psychoactifs, apparaît parfois après leur entrée dans la colocation. Si le dispositif mis en place permet des avancées réelles et positives pour la plupart des colocataires, les obstacles sont nombreux et le chemin n'est pas linéaire.

Une analyse très fine a été menée par la doctorante pour révéler un élément particulièrement déterminant en matière de santé mentale chez les jeunes exilés : leur parcours juridique, véritable parcours du combattant, dont chaque étape engendre des difficultés spécifiques (l'épreuve de devoir démontrer son orientation sexuelle auprès des instances du droit d'asile¹³, l'anxiété de l'attente de la décision quant à l'obtention du statut de réfugié, les multiples recours...).

L'extrême vulnérabilité de ces « *mômes qui sont cassés* » comme en témoigne l'infirmière référente, impacte directement la dynamique impulsée : risque de perte de sens par rapport au projet, découragement, conflits au sein des colocations, sorties du dispositif suite à des « ruptures de contrat »... L'accompagnement de ces jeunes s'avère particulièrement complexe et long, d'autant plus dans le cas des personnes pluri-déboutées, exclues de tous les dispositifs de formation ou d'insertion.

La question de la précarité des publics accueillis est également source de réflexion et d'apprentissage au sein de l'association Caracol : dans le cas de ces logements collectifs beaucoup plus autonomes, tous les colocataires ne peuvent pas être en situation de grande précarité, qu'elle soit économique, professionnelle ou sociale. C'est bien la diversité des profils qui garantit l'équilibre des dynamiques vertueuses et la réussite de ce modèle, dans lequel il faut veiller à « *ne pas empiler la précarité sur la précarité* » comme le reconnaît l'association.

13•

Comme le rappelle l'association Forum Réfugiés, l'orientation sexuelle – source de sanctions légales et de discriminations dans de nombreux pays – est un motif de demande d'asile depuis la fin des années 90 en France et dans la loi depuis 2015. La Convention de Genève relative au statut de réfugié de 1951 ne prévoit pas explicitement ce cas de figure, mais cite « l'appartenance à un certain groupe social » comme l'un des motifs de persécution permettant d'obtenir le statut de réfugié. En France, la jurisprudence a permis de protéger des personnes sur ce motif à partir de 1998. L'appréciation de la crédibilité du récit demeure cependant un défi important pour les instances de l'asile. Et pour les demandeurs d'asile, la nécessité d'apporter des preuves s'avère particulièrement complexe et éprouvante.

Des équipes renforcées, formées et outillées

Les équipes – et les personnes qui les composent – sont les forces vives de la mise en œuvre des projets, dont la réussite tient en grande partie au temps humain qui leur est dédié et à la qualité du suivi qui est proposé.



Sur ce point, l'Escale pourrait tenir lieu de cas d'école. Si durant la première année du projet, le suivi social des jeunes était assuré par l'équipe de Chemin Vert Basiliade (en charge des accompagnements de personnes atteintes de pathologies chroniques), l'association reconnaît que « *l'accompagnement avait été sous-estimé* ». Les besoins complexes du public du projet ont requis un suivi beaucoup plus fréquent et rapproché qu'anticipé, ce qui a mené rapidement à la création d'une équipe dédiée (chef de service, travailleurs sociaux, psychologue, infirmière et chargée d'insertion professionnelle).

Bien que renforcée en nombre de personnes et consacrée pleinement au projet de l'Escale, cette équipe a été extrêmement mobilisée pour apporter des réponses individualisées et faire face à l'accroissement du nombre de résidents en 2021. Le volume d'accompagnement est difficile à estimer à l'avance et il est évolutif au cours du projet, que ce soit pour le suivi individuel sur mesure qui nécessite bienveillance et temps pour prendre en compte chaque situation particulière, ou pour l'accompagnement de la dynamique collective et du vivre-ensemble. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pendant les deux années de l'expérimentation, pour les 11 jeunes initiaux, 457 rendez-vous ont été assurés par les seuls travailleurs sociaux. Autre exemple éloquent : sur la même durée, 20 médiations ont été organisées au sein des colocations dont 10 dans un seul appartement.

Il est capital de ne pas sous-estimer l'impact humain sur les professionnels d'un tel investissement. La charge émotionnelle est élevée : la proximité relationnelle qui s'instaure, si elle renforce la confiance, peut être éprouvante quand les jeunes partagent leur grande souffrance psychique. Prendre soin de la santé mentale des équipes, notamment grâce à des temps réguliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles, est essentiel pour prévenir l'épuisement professionnel d'une équipe qui doit faire preuve d'une grande adaptabilité et mobilité.

Au renforcement numéraire de l'équipe dédiée s'ajoute également sa montée en compétences. Plusieurs formations ont été mises en place par Basiliade sur des sujets variés (travail du sexe, transidentité et accès aux thérapies hormonales, psychotrauma, médiation de conflits...), en interne mais aussi à destination des équipes des centres d'hébergement, afin d'améliorer l'accueil et le relogement des jeunes à leur sortie du dispositif.

Pour Caracol, le projet a eu un effet particulièrement structurant, jusqu'à conduire à la réorganisation globale de l'association, articulée aujourd'hui autour de cinq pôles dédiés (développement, support, technique, social, communication).

Les besoins des salariés ont pu être identifiés et la posture de l'équipe opérationnelle a été interrogée en profondeur, pour faire face à des enjeux de communication auprès des colocataires (niveau de langage, process de remontée d'information, formation à la communication non violente...) ou de gestion des colocations (anticipation des crises, cadre normatif...). La structuration et la généralisation des outils ont également insufflé une solide culture d'équipe, alimentées par la mise en place de temps collectifs hebdomadaires, les « immersions » qui ont permis l'appropriation de la boîte à outils et de ses principes. Sur ce point, il est intéressant de relever les bénéfices de la mobilisation de ressources externes, comme l'a fait Caracol avec le mécénat de compétences auprès des salariés de Paris Habitat et, des services civiques qui ont fortement contribué à faire culture commune.

Anticiper le changement d'échelle et la croissance des actions

Les besoins croissants en matière de logement et d'hébergement d'urgence induisent une forte pression sur les projets expérimentaux. Les deux associations ont ainsi dû s'adapter à l'expansion rapide de leur activité : les questionnements et réponses apportées mettent au jour un véritable parcours d'apprentissage structurant.

Très rapidement, le modèle de l'Escale a fait ses preuves : adéquation de la réponse apportée aux besoins des jeunes, mais aussi maîtrise des équilibres financiers, le coût moyen par résident au sein du projet restant inférieur à celui des établissements en hébergement regroupé, et notamment celui des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) franciliens, avec lesquels l'accompagnement proposé par l'Escale présente davantage de similitudes qu'avec les Centres d'Hébergement d'Urgence. Ces éléments probants ont convaincu l'État via la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) de soutenir le passage à l'échelle du projet, avec une capacité d'accueil étendue de 11 à 48 places. La nécessité de redessiner la structure du projet s'est imposée à l'association : définition d'un cadre réglementaire incluant toutes sortes de situations, meilleure définition des rôles et collaboration entre salariés et bénévoles plus nombreux...





Mais les effets transformateurs ne se sont pas limités à l'échelle de l'association, entraînant également un décloisonnement des pratiques du secteur et une adaptation des acteurs de l'hébergement d'urgence, pour répondre à cette question : comment prendre en compte les critères d'orientation sexuelle et d'identité de genre dans l'orientation des personnes, alors que les procédures du service qui les traite¹⁴ ne peuvent intégrer ce genre de données ? Plusieurs réunions entre acteurs ont permis de mettre en place des adaptations, et d'ouvrir également la plateforme d'orientation aux associations LGBTQI+ qui n'y avaient pas accès auparavant.



Pour Caracol, après une importante phase de développement, l'enjeu était davantage celui de la stabilisation du modèle, ancré dans une stratégie pluriannuelle. La professionnalisation et la réorganisation de la structure ont permis de répondre à une question fréquente au sein des associations qui connaissent une forte expansion de leur activité : comment trouver l'équilibre entre accompagnement qualitatif et mobilisation pour le montage et la gestion de nouveaux projets ? L'une des leçons structurantes produites par la démarche d'analyse d'impact : « *opportunité n'est pas projet* », et la croissance du projet associatif n'est pas une fin en soi. L'analyse des difficultés rencontrées dans le cadre d'un projet de résidence mixte que Caracol avait mené en partenariat avec une autre structure s'adressant à un public aux besoins différents a montré les précautions nécessaires à anticiper pour clarifier les attentes de chacun, les implications au quotidien pour les résidents, et les limites d'une telle adaptation. C'est en définissant explicitement le périmètre de son intervention que le projet associatif peut se projeter sereinement dans un développement en adéquation avec ses moyens et avec les besoins sociaux clairement identifiés.

¹⁴ SIAO : service intégré d'accueil et d'orientation

CONCLUSION

VERS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE OÙ CHACUN ET CHACUNE A LE DROIT DE SE SENTIR CHEZ SOI



L'analyse comparée de ces deux initiatives démontre une nécessité capitale : face à des crises de société, structurelles et majeures, ou face à la mise au jour de la non prise en charge par l'action sociale de populations extrêmement précarisées et fragilisées, il est essentiel d'apporter des réponses globales et coordonnées. Si l'accès au logement ou à une solution d'hébergement est la première pierre indispensable du parcours d'intégration de ces populations, c'est bien dans l'apprentissage du vivre-ensemble et l'expérience du commun permis par la dimension collective qu'elles peuvent ancrer l'appropriation de leur légitimité à se sentir chez soi dans la société au sens plus large.

La dimension temporaire de ces dispositifs démontre à la fois la force d'innovation des associations pour trouver des leviers de mitigation des failles du système d'intégration sociale, mais aussi leur conviction que les résidents peuvent puiser dans ces projets les ressources pour amorcer des trajectoires d'insertion réussie.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

BASILIADE

Contact :

Nicolas Bonlieu
Délégué général

@ nicolas.bonlieu@basiliade.org

www.basiliade.org

>> LE PROJET

>> LA FICHE TECHNIQUE DU PROJET

CARACOL

Contact :

Julien Peyrache
Directeur général

@ julien.peyrache@colocationcaracol.com

www.caracol-colocation.fr

>> LE PROJET

>> LA FICHE TECHNIQUE DU PROJET

Publication : mai 2025

Rédaction en chef :

Fondation d'entreprise des solidarités urbaines

Conception éditoriale : Agence Assemble

Rédaction : Julie Vallat

Conception graphique : Charlotte Quoy

Crédits photos :

Gilles Arbellot





Fondation des **solidarités urbaines**

LE LABORATOIRE DES BAILLEURS SOCIAUX
DE LA VILLE DE PARIS



NOUS CONTACTER

 21 bis rue Claude Bernard – 75005 Paris

 contact@fondationsolidaritesurbaines.fr

NOUS SUIVRE

 www.fondationsolidaritesurbaines.fr

 www.carenews.com/fondation-solidarites-urbaines

 [Fondation des solidarités urbaines](#)

